



LA MIGRATION CLANDESTINE AU MAROC

Mohamed Khachani

CARIM notes d'analyse et de synthèse 2008/50

Série sur la migration irrégulière

Module démographique et économique

Projet de coopération sur les questions liées
à l'intégration sociale des immigrés, à la migration
et à la circulation des personnes



CARIM
Consortium euro-méditerranéen pour
la recherche appliquée sur les migrations internationales

Notes d'analyse et de synthèse – Série sur la migration irrégulière
module démographique et économique

CARIM-AS 2008/50

La migration clandestine au Maroc

Mohamed Khachani

Association Marocaine d'Études et de Recherches sur les Migrations
Université Mohammed V Agdal – Rabat, Maroc

Cette publication fait partie d'une série de communications sur le thème de la migration irrégulière préparées dans le cadre du projet CARIM et présentées lors d'une rencontre organisée par le CARIM à Florence : "La migration irrégulière vers et à travers les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée" (6 - 8 juillet 2008).

Ces articles seront également discutés à l'occasion d'une autre rencontre entre décideurs politiques et experts sur le même thème (25 - 27 janvier 2009). Les résultats de ces discussions seront publiés séparément. L'ensemble des papiers sur la migration irrégulière est disponible à l'adresse suivante : <http://www.carim.org/ql/MigrationIrreguliere>.

© 2008, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : forinfo@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/Publications/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé en février 2004 et est financé par la Commission Européenne. Jusqu'en janvier 2007, il répondait au volet C – «*coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes*» – du programme MEDA, principal instrument financier de l'Union Européenne pour établir le partenariat Euro Méditerranéen. Depuis février 2007, le CARIM est financé par le programme AENEAS d'assistance technique et financière en faveur de pays tiers dans le domaine des migrations et de l'asile. Ce dernier établit un lien entre les objectifs externes de la politique migratoire de l'Union Européenne et sa politique de développement. AENEAS a pour objet de mettre à la disposition des pays tiers une assistance appropriée pour leur permettre d'assurer, à divers niveaux, une meilleure gestion des flux migratoires.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans la région d'Afrique du Nord et de la Méditerranée Orientale (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous)

CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen (IUE, Florence) et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 12 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie, Turquie et, depuis février 2007, la Libye et la Mauritanie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'UE et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes :

- Base de données sur les migrations méditerranéennes ;
- Recherches et publications ;
- Réunions entre académiques ;
- Réunions entre expert et décideurs politiques ;
- Système de veille en matière migratoire.

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales dans la région : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site web du projet : www.carim.org

Pour plus d'information

Euro-Mediterranean Consortium for Applied Research on International Migration
Robert Schuman Centre for Advanced Studies
European University Institute (EUI)
Villa Malafasca
Via Boccaccio, 151
50133 Firenze (FI)
Italy
Tel: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 755
Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Résumé

De par sa situation géographique, le Maroc connaît un fort mouvement de flux migratoires en provenance des pays subsahariens et à destination de « l'Eldorado européen ». Force est de constater cependant que le transit se transforme assez souvent en séjour forcé plus ou moins long dans des conditions difficiles. Les difficultés que pose la traversée du Détroit ou l'océan vers les Îles Canaries font que le Maroc devient une escale permanente des migrants subsahariens.

Toute tentative de modération du phénomène nécessite d'agir sur les causes profondes qui l'engendrent et le maintiennent, sachant bien que la tâche est très complexe et s'inscrit dans la durée. La forte propension à émigrer prend source dans un milieu où les frustrations sont nombreuses et diverses. D'où l'intérêt d'analyser les facteurs de cette migration. Par des mesures réglementaires et des initiatives visant à externaliser la question, les sociétés de bien-être ne peuvent pas maintenir d'une façon permanente loin de leurs frontières des poches de la misère.

Dans cette analyse, l'accent est mis sur certains points permettant de mieux comprendre la nature, les déterminants et les perspectives de cette migration. Il s'agit de la genèse et des profils des migrants clandestins, des déterminants de la migration clandestine, des conditions du voyage des migrants et des implications sur le marché de l'emploi au Maroc.

Abstract

Morocco is witnessing strong migratory flows originating from sub-Saharan countries heading to the "European Eden". Transit though often turns into a forced stay of variable duration in difficult conditions. And, as a result of the dangers inherent in crossing the Strait of Gibraltar or the open ocean to the Canary Islands, Morocco is becoming a place of permanent residence for many sub-Saharan migrants.

Any attempt to reduce this phenomenon means acting on the deep causes that create and sustain it. The drive towards emigration grows in a milieu where there are many frustrations. Therefore, it is important to analyse the factors behind migration. By adopting regulatory instruments and initiatives aimed at externalising the issue, welfare societies cannot keep the pockets of misery permanently, outside their borders.

In this analysis, the emphasis is put in such a way that there will be a better understanding of the nature, the determinants and the perspectives of migration. This is done by revisiting the early stages of clandestine migration and looking at the profiles of the migrants, the determinants of clandestine migration, their travelling conditions and any implications for the labour market in Morocco.

Introduction

La migration qualifiée d'irrégulière, d'illégale ou encore de clandestine prend en ce début du XXI^e siècle une importance considérable, c'est un phénomène mondial très répandu aussi bien dans les pays développés, États-Unis et Europe occidentale que dans les pays en voie de développement : en Asie avec ses tragédies de boat people, en Amérique latine où certains pays comme l'Argentine, le Venezuela, la Colombie et le Mexique sont les destinations connues d'émigrés en provenance des pays limitrophes et en Afrique où les frontières héritées de la colonisation (en particulier dans certains pays comme le Ghana, le Nigéria, la Côte d'Ivoire et l'Afrique du Sud) ne constituent point pour les populations riveraines des barrières étanches.¹

Si l'Afrique est aussi une terre d'immigration (sur les 200 millions de migrants dans le monde 16,3 millions se trouvent en Afrique), les flux migratoires ont tendance de plus en plus à se diriger vers le nord du continent. Cette mobilité acquiert une importance particulière dans le bassin méditerranéen, espace où l'immigration constitue un enjeu central dans les relations entre les deux rives, notamment depuis les accords de Schengen, dispositifs réglementaires destinés à contrôler en amont les flux migratoires.

Dans cet espace méditerranéen, la géographie a fait du Maroc un passage obligé pour atteindre « l'Éldorado européen ». Au Maroc, les immigrants irréguliers sont constitués des catégories suivantes :

- Les réfugiés provenant de pays en guerre civile où la sécurité des personnes n'est pas garantie, mais dont la destination finale est l'Europe. Le nombre total des réfugiés demeure relativement faible, il s'élève fin 2007 à 786 personnes. Ils sont essentiellement originaires de la Côte d'Ivoire, de la République Démocratique de Congo et de l'Iraq.
- Les migrants en transit, qui ne sont pas attirés par des opportunités d'emploi au Maroc, mais qui considèrent ce pays comme une étape incontournable pour accéder à l'espace européen. Ces migrants sont originaires de l'Afrique subsaharienne et dans une proportion moins importante des pays maghrébins, du Moyen-Orient et de certains pays asiatiques (Pakistan, Bangladesh, etc.).
- Les étrangers travaillant au noir, phénomène découvert récemment à la suite d'une enquête réalisée par l'Inspection du Travail en 2007. Les inspecteurs du travail ont recensé, près de 3.000 personnes originaires de 45 nationalités dont des Anglais, des Libanais, des Coréens et des Saoudiens. Mais les Chinois et les Français demeurent les plus nombreux.² Il existe toutefois très peu d'informations sur cette dernière catégorie de migrants.

Notre analyse sera focalisée sur les migrants de transit d'origine subsaharienne qui demeurent la catégorie de loin la plus importante.

Force est de constater cependant que, assez souvent, le transit se transforme en séjour forcé plus ou moins long dans des conditions difficiles. Les difficultés que pose la traversée du Détroit ou de l'océan vers les Îles Canaries font que le Maroc devient une escale permanente des migrants subsahariens. Selon l'enquête réalisée par l'Association Marocaine d'Études et de Recherches sur les Migrations (AMERM), la durée moyenne de séjour au Maroc est d'environ 2,5 ans pour l'ensemble des migrants subsahariens enquêtés. Près du quart (24%) ont une ancienneté migratoire de 4-12 ans.³ En termes

¹ Beaucoup de pays africains sont à la fois des pays d'émigration, de transit et d'immigration. La Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Cameroun, la Zambie, le Zimbabwe, le Kenya, la Tanzanie, le Mozambique et l'Afrique du Sud en sont des exemples illustratifs. Un pays comme la Côte d'Ivoire, par exemple, devenu pays émetteur de flux migratoires, a abrité jusqu'à 1,7 million de travailleurs immigrés, ceux-ci constituaient 46% de la population de sa capitale.

² Tous les secteurs d'activités sont concernés, avec une forte concentration de travailleurs étrangers dans l'hôtellerie et la restauration. Voir L'Économiste du 24-26 août 2007.

³ Cette enquête que nous avons co-dirigée en 2007 au sein de l'AMERM a porté sur un échantillon de 1 000 Subsahariens et a couvert cinq foyers de la migration de transit au Maroc. Cette enquête en cours de publication a été réalisée en

conceptuels, cette situation paraît paradoxale. Cette catégorisation est justifiée par le fait que près des ¾ de ces migrants (73%) sont décidés à passer à l'autre rive en dépit des dangers que cela représente.

Dans l'analyse que nous aborderons, l'accent sera mis sur certains points permettant de mieux comprendre la nature, les déterminants et les perspectives de cette migration : (i) la genèse et les profils des migrants clandestins ; (ii) les déterminants de la migration clandestine ; (iii) les conditions du voyage et (vi) les implications sur le marché de l'emploi au Maroc.

I. La genèse du phénomène

Dans l'un de ses discours, Hassan II avait dit que « le Maroc est un arbre dont les branches sont en Europe et les racines en Afrique ». En fait, les relations humaines avec l'Afrique subsaharienne remontent très loin dans l'histoire. Les conquêtes dans le sens Nord-Sud (les Saadiens notamment) ou Sud-Nord (les Almoravides, originaires de la Mauritanie), les routes commerciales comme les routes de l'esclavage ont tissé des liens étroits entre le Maroc et l'espace subsaharien. Il en est résulté un métissage très visible de la population marocaine. La période coloniale a réduit cette mobilité principalement à la présence de Goums sénégalais au Maroc. Après les indépendances africaines, la mobilité est restée limitée à la coopération dans différents domaines : des étudiants et des stagiaires ont pu bénéficier au Maroc de formation dans différentes institutions universitaires et académiques.

Plus près de nous, à partir des années 1990, les flux de migrants subsahariens ont commencé à prendre de l'importance pour des raisons qui seront abordées par la suite. Les profils nés de cette évolution sont marqués par les caractéristiques suivantes :

(i) La mixité : de plus en plus de femmes tentent l'aventure dans des conditions plus difficiles que celles des hommes. On peut estimer leur proportion à près de 20% de l'effectif des migrants. En général, ce sont des jeunes filles de 18 à 35 ans, parfois ayant un niveau d'instruction universitaire, avec une proportion de plus d'anglophones que de francophones.⁴ Il est devenu très fréquent que ces femmes, parfois enceintes, franchissent le désert et, une fois au Maroc, qu'elles empruntent des embarcations de fortune avec des hommes pour traverser l'océan à destination des Îles Canaries ou le Détroit de Gibraltar à destination de l'Andalousie.⁵ La décision de tomber enceinte et de donner naissance à un enfant est une décision stratégique parce qu'elle permet à la maman d'éviter l'expulsion. L'article 29 de la loi marocaine 02-03 « relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Royaume du Maroc, à l'émigration et l'immigration irrégulières » stipule qu'« Aucune femme étrangère enceinte et aucun mineur étranger ne peuvent être éloignés ».

(ii) Le niveau d'instruction : les candidats à l'émigration clandestine sont de plus en plus instruits avec une proportion de diplômés et de lauréats d'écoles de formation professionnelle. Selon l'enquête AMERM/CISP, moins du tiers des migrants sont sans niveau d'instruction (31,7%). 48,5% ont un niveau supérieur au primaire, 32,4% sont de niveau secondaire et 16,1% sont de niveau supérieur, ce qui dénote que le profil de ces migrants est un profil évolué.

(iii) Les régions d'origine : la question migratoire prend une dimension continentale.⁶ L'origine africaine s'est élargie. Initialement sahélienne, elle est devenue plus largement africaine. Selon l'enquête AMERM/CISP, les ressortissants du Nigéria sont les plus nombreux (15,7%) suivis par les

(Contd.) _____

partenariat avec l'ONG italienne, le Comité International pour le Développement des Peuples (CISP). Elle nous fournit des informations précieuses sur cette forme de migration.

⁴ Informations fournies par Khalid Jemmah, Président de l'Association des Familles des Victimes de l'Immigration Clandestine (AFVIC).

⁵ Il arrive que des enfants soient nés au cours du voyage puisque ces femmes sont parfois victimes de viols et d'abus sexuels. Idem.

⁶ Voire même intercontinentale, puisque les autorités marocaines ont intercepté des migrants clandestins asiatiques (Pakistan, Inde, Bangladesh, etc.) et latino-américains (Colombie).

Maliens (13,1%), viennent ensuite, les Sénégalais (12,8%), les Congolais (10,4%) les Ivoiriens (9,2%), les Guinéens (7,3%) et les Camerounais (7%), puis, et en nombre plus restreint, les Gambiais (4,6%), les Ghanéens (4,5%), les Libériens (3,8%) et les Sierra Léonais (3,1%). L'enquête a également permis de relever la présence de migrants de treize autres nationalités que celles susmentionnées.

Cette diversité des origines est confortée par les statistiques espagnoles qui confirment l'importance des mêmes pays africains en tant que pourvoyeurs de flux migratoires à destination de l'Afrique du Nord.⁷

II. Les facteurs de la migration subsaharienne⁸

Afin de comprendre ce phénomène, il est trivial de rappeler qu'il faut d'abord appréhender ses causes. En fait, le schéma explicatif du phénomène est assez complexe. Dans son enclenchement, son activation et sa continuation, le processus migratoire est le résultat de l'effet combiné de trois types de facteurs : (i) des facteurs générateurs ; (ii) des facteurs incitateurs et (iii) des facteurs d'appel dans les pays d'accueil.

II.1. Les facteurs générateurs

II.1.1. Les défaillances des économies africaines

(i) Ces économies manquent de flexibilité et sont souvent tributaires d'un produit de base unique. La persistance du protectionnisme agricole dans les pays industrialisés réduit l'accès aux marchés, comme dans le cas du Mali avec le Coton⁹. Si on ajoute à ces contraintes le poids lourd de la dette, laquelle a été multipliée par 25 fois en 33 ans passant de 10 milliards de \$ en 1970 à 250 milliards de \$ en 2003¹⁰, cela obère les finances de ces pays, réduit l'investissement et la croissance. Les deux bords de la Méditerranée enregistrent le creuset le plus profond en termes de disparités économiques dans le monde.

Tableau N° 1 : Revenu/habitant dans certains pays subsahariens comparé à celui des principaux pays d'accueil. (En milliers de \$ (2002))

Pays	Grande Bretagne	Pays-Bas	Allemagne	Belgique	France	Italie	Espagne
Revenu/Habitant	25,25	23,96	22,670	23,25	23,51	18,96	14,43
Pays	Afrique subsaharienne	Mali	Sierra Leone	Sénégal	Guinée	Congo (RDC)	Moyenne mondiale
Revenu/Habitant	0,450	0,240	0,140	0,470	0,410	0,090	5,08

Source : Rapport de la Banque Mondiale, 2004.

⁷ Agence de Presse Nationale Espagnole EFE. 10 octobre 2004.

⁸ Voir Mohamed Khachani : *La emigración subsahariana : Marruecos como espacio de transito*. Documentos CIDOB N° 10 décembre 2006, p. 31-41.

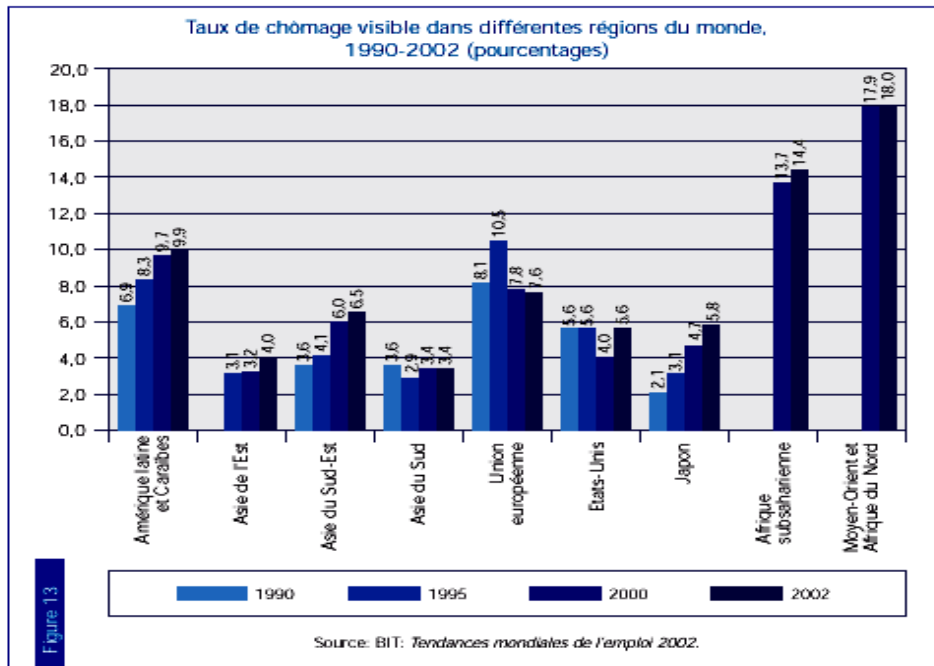
⁹ Le Coton a représenté certaines années jusqu'à 79% des exportations du Mali, 55% à 65% au Tchad et au Niger.

¹⁰ CADEM. Voir <http://www.cadtm.org/spip.php?article1261>

L'économie africaine est en crise chronique. Depuis que René Dumont avait écrit au début des années 1960 son ouvrage : « L'Afrique noire est mal partie »,¹¹ les racines du mal développement n'ont pas été extirpées. La situation a continué à se dégrader, l'Afrique subsaharienne (sans l'Afrique du Sud) représente 10% de la population mondiale et à peine 1% du PIB.

(ii) Cette vulnérabilité économique a des implications directes sur l'investissement et par conséquent sur l'emploi.

Figure N°1



En Afrique subsaharienne, le chômage dépasse, selon les statistiques officielles, les 14%. Ce fléau, au-delà de son coût économique, détruit les trois aspects fondamentaux de la vie humaine: le temps, l'espace et le caractère social de l'individu. Ce scénario, combiné au relâchement des liens tribaux et de solidarité, génère un niveau élevé de pauvreté qui affecte particulièrement les jeunes.

(iii) L'Afrique connaît une recrudescence de la pauvreté qui est non seulement répandue mais extrême dans certains pays. On compte au début du XXI^e siècle 50 Pays les Moins Avancés (PMA) dont 35 en Afrique, (10 en Asie, 5 dans le Pacifique et 1 dans les Antilles). C'est l'extension de ces poches de misère et le " mal de vivre " qui en résulte qui pousse la jeunesse africaine à regarder de plus en plus vers le Nord et à considérer l'Afrique du Nord comme une destination transitoire, un passage vers « l'Eldorado européen ».

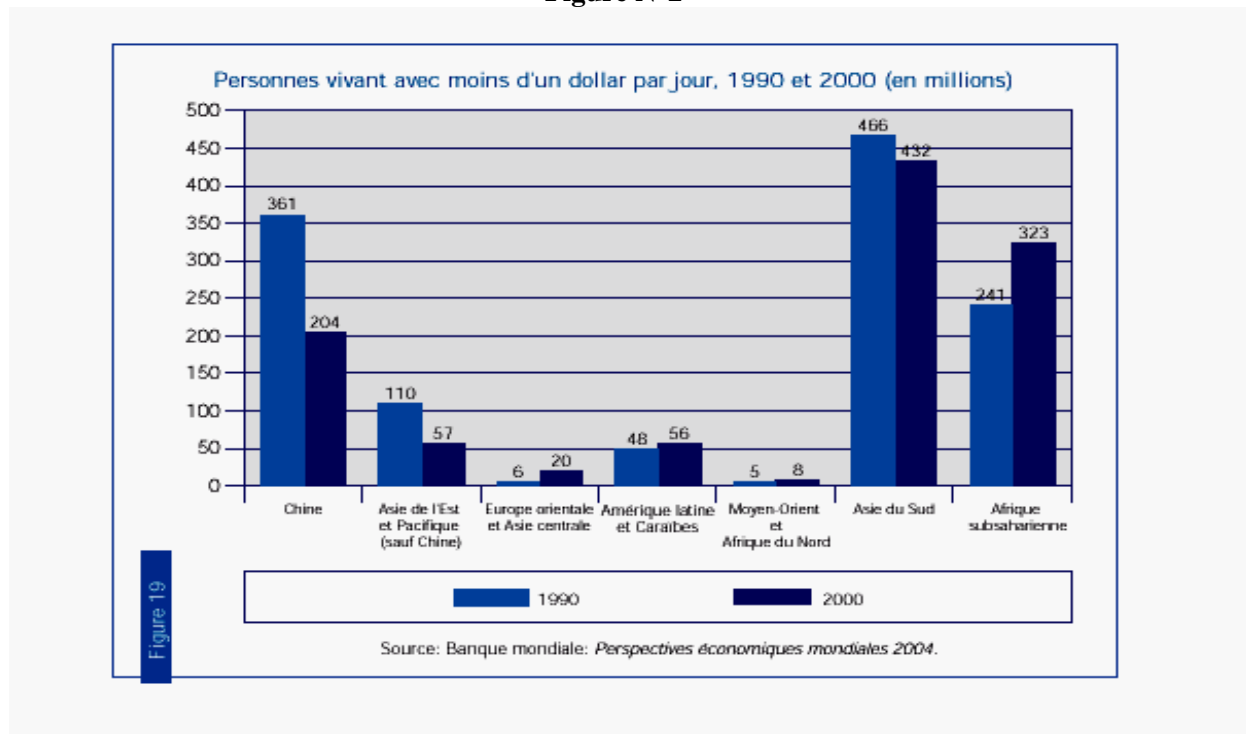
Ce qui rend cette situation critique, c'est que les mutations et les restructurations des relations internationales ont réduit l'importance stratégique qui était accordée à l'Afrique et ont entraîné un désengagement relatif des grandes puissances à l'égard de ce continent¹². Les pays de l'Union européenne dans leur projet d'élargissement vers l'Est s'imposent d'autres solidarités et le bilan de leur politique à l'égard du continent noir demeure médiocre.

¹¹ René Dumont: L'Afrique noire est mal partie. Seuil. Paris.1962

¹² Selon l'ONU, " les flux d'aide des pays donateurs ont diminué ces dernières années ", de 4,7 % en 2006 et de 8,4 % en 2007. Le Président tanzanien de l'Union africaine, Jakaya Kikwete, a exprimé " la déception de l'Afrique face à l'inaptitude des pays développés à honorer leurs engagements ". Le Monde du 23-09-2008.

En Afrique subsaharienne, le nombre de pauvres a augmenté de 82 millions entre 1990 et 2000, contre 14 millions en Europe orientale et en Asie centrale et 8 millions en Amérique latine et dans les Caraïbes. 45,7% des personnes gagnent moins de 1 \$ par jour et vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Figure N°2



La pauvreté est un état de dénuement humain, elle est synonyme de frustration et de souffrance. La structure de la pauvreté par âge met en évidence l'importance de la population jeune affectée. La pauvreté est mal vécue par ces jeunes, elle attise leurs frustrations et peut les amener à prendre des décisions irréfléchies. Cette situation entretient une forte propension à émigrer, notamment dans la clandestinité

(iv) Le différentiel des salaires : le différentiel des salaires demeure motivant pour s'expatrier, le projet d'émigrer peut intéresser même des personnes disposant d'un emploi stable mais peu rémunérateur. L'enquête AMERM/CISP a révélé l'existence d'un grand nombre de ces « working poors ».

II.1.2. Autres défaillances des pays africains

(i) Une forte pression démographique : la population de l'Afrique subsaharienne a augmenté plus rapidement que celle de n'importe quelle autre région au monde de sorte que les systèmes d'éducation et de santé ou le marché du travail continuent à se détériorer. L'Indice Synthétique de Fécondité est très élevé en Afrique subsaharienne : 5,4 enfants contre 3,8 dans le Monde arabe, 2,5 en Amérique latine et 1,4 en Europe.

(ii) Une situation sanitaire aléatoire : les implications de cette pression démographique sont parfois dramatiques. Tous les ans, en Afrique subsaharienne, 1,2 millions de personnes meurent de malaria, 3,1 millions de sida, et plus de 3 millions de faim. Presque 8 millions par an pour des causes qui ont une solution et dont le coût n'excède pas 10 milliards de \$, soit l'équivalent de 0,04% du PIB des pays de l'OCDE. Ce montant demeure très bas par rapport aux 500 milliards de \$ que les Etats-Unis ont affecté à la guerre en Irak en 2004 ou les 267 milliards de \$ que les pays développés dépensent

chaque année en subventions agricoles ou encore les 700 milliards de \$ débloqués récemment par le Trésor américain pour faire face à la crise économique et « effacer les ardoises des banques » américaines.

(iii) Des conditions écologiques précaires, aggravées par une récurrence des années de sécheresse. En effet, la désertification et la déforestation avancent continuellement et empirent les conditions de vie qui sont déjà par elles-mêmes énormément précaires et poussent des milliers de personnes à l'exode interne et à la migration internationale.

(iv) Les défaillances des régimes politiques en Afrique : les pays africains souffrent de déficiences en matière de gouvernance, ces pays sont gangrenés par la corruption, souffrent de l'exploitation des grands trusts internationaux.¹³ Cette situation est aggravée par l'instabilité politique : l'Afrique semble occuper le centre des luttes politiques et ethniques inter et/ou intra-étatiques ; le continent compte 10% de la population mondiale, mais connaît près de 40% des conflits armés dans le monde¹⁴ (Sierra Léone, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Somalie, Darfour, etc.). Ces conflits sont à l'origine des conditions infra- humaines dans lesquelles vivent 9,2 millions de réfugiés africains.

II.2. Les facteurs incitateurs

Si les causes générales sont autant de facteurs d'émigration, l'idée d'émigrer peut ne pas se manifester chez des candidats potentiels. L'incubation du projet d'émigrer est souvent enclenchée sous l'effet d'autres facteurs d'attraction ; ces facteurs incitateurs engendrent les mécanismes de l'émigration et provoquent un effet d'entraînement qui assure le passage du stade latent à celui de la concrétisation de l'acte d'émigrer.

(i) L'image de la réussite sociale qu'affiche l'immigré de retour au pays pendant ses vacances annuelles. Ses récits enflammés par une dose de mythomanie confortent l'idée qu'on se fait de cet « Eldorado » largement médiatisé par la télévision.

(ii) L'impact de l'audiovisuel : par l'intermédiaire de l'image diffusée par des dizaines, voire des centaines de chaînes captées par les récepteurs satellitaires, les couches africaines déshéritées, vivant dans des conditions difficiles, sont transportées chaque soir dans un monde magique qui cultive chez eux le désir d'émigrer.

(iii) La proximité géographique : l'Espagne est à 14 kilomètres des côtes marocaines, le littoral espagnol est visible à partir de la côte marocaine qui s'étend de Tanger à Ceuta. Ainsi, et afin d'accéder à ce présumé « Eldorado », de plus en plus de jeunes désespérés tentent la traversée du Détroit dans des embarcations de fortune.

Si ces facteurs générateurs et incitateurs entretiennent une forte propension à émigrer, celle-ci est stimulée également par des facteurs propres aux pays d'accueil.

II.3. Les facteurs d'appel

(i) Une demande de travail spécifique existe dans les pays de l'Union européenne. Cette demande répond, pour des raisons de coût et de flexibilité, aux besoins d'un marché secondaire, caractérisé par des emplois précaires et/ou socialement indésirables.

Cette demande de travail est particulièrement importante en Espagne, principale destination des migrants subsahariens où, selon des statistiques officielles, ce pays est parmi les 15 de l'ancienne UE

¹³ A cet égard, le Président Andalou Manuel Chaves a plaidé pour un établissement d' « un code éthique pour les entreprises multinationales qui exploitent les ressources énergétiques et naturelles de ces pays ». In « La Junta prepara tambien su » « Plan Africa ». EL MUNDO, 6 août 2006.

¹⁴ PNUD Rapport Mondial sur le Développement Humain 2005 page 166.

qui a le plus créé d'emplois durant la dernière décennie avec 6 441 000 emplois, soit le tiers du total de l'Europe des 15 : 18 millions d'emplois.¹⁵ Dans ce pays, les immigrés ont absorbé près d'un tiers de tout l'emploi créé en Espagne entre 1995 et 2005, processus qui s'est accéléré depuis 2002. Dès lors, plus de 50% des nouveaux postes de travail ont été occupés par des étrangers.¹⁶

Cette demande de travail émane principalement de l'économie souterraine. Ce secteur, en particulier, tire de grands avantages financiers et sociaux de cette main-d'œuvre clandestine, réputée être docile et peu coûteuse. Ici, les employeurs multiplient les embauches illégales profitant de « la fragilité juridique » des migrants clandestins. La sanction encourue par l'employeur qui recourt à la main-d'œuvre clandestine selon les législations en vigueur, ne semble pas suffisamment lourde pour constituer un facteur de dissuasion.

(ii) L'existence de ce marché parallèle, combiné à une construction juridique contraignante, qui multiplie les interdictions bien au-delà de certaines limites, a engendré nécessairement l'illégalité et le développement de l'émigration clandestine.

Cette dialectique du rejet juridique et de l'appel économique a favorisé le développement de ce qu'on pourrait appeler le « commerce des illusions ».

(iii) Le « commerce des illusions » est une activité qui prend des dimensions dramatiques. Des réseaux structurés se sont formés dans les pays de départ, de transit et de destination pour faire passer des clandestins. Ce trafic est devenu plus rentable et moins risqué que celui de la drogue. Les profits des trafiquants sont estimés à l'échelle mondiale à 10 milliards de \$ par an.¹⁷

Dans le Détroit, ces réseaux assurent leurs services à des prix exorbitants, les candidats paient des sommes qui peuvent aller de 600 \$ environ à 5 000 \$ et plus si le service inclut la promesse de papiers en règle, promesse souvent sans fondement. Dans ces réseaux opèrent des agents des deux bords.¹⁸ D'après des témoignages de migrants clandestins en Espagne, des réseaux espagnols participent au trafic dans le Détroit, ils opèrent à partir de l'enclave occupée de Ceuta.

Ces réseaux sont devenus plus prospères au large des Îles Canaries où ils assurent leurs services à des tarifs élevés (1 500 à 3 000 Euros par migrant). Ils sont devenus surtout mieux organisés.

Les conclusions de l'enquête réalisée par l'AMERM viennent conforter cette analyse des facteurs de la migration des subsahariens.

Il est révélateur que le chômage n'ait été cité comme principale motivation pour s'expatrier que par un peu plus de la moitié des migrants, 54% dont 47% proviennent du milieu rural et 60% du milieu urbain.

Donc, globalement presque la moitié de l'échantillon a émigré pour d'autres considérations que la recherche d'un emploi, ce qui confirme l'existence des « working poors », personnes disposant d'un emploi, mais pas assez rémunérateur pour leur permettre de subvenir à leurs besoins personnels et familiaux. Ainsi, 85% des migrants ont déclaré comme motivation de leur émigration, un revenu insuffisant pour subvenir à leurs besoins personnels et 81% pour subvenir aux besoins de leurs familles.

¹⁵ IDEAL du 9 août 2006.

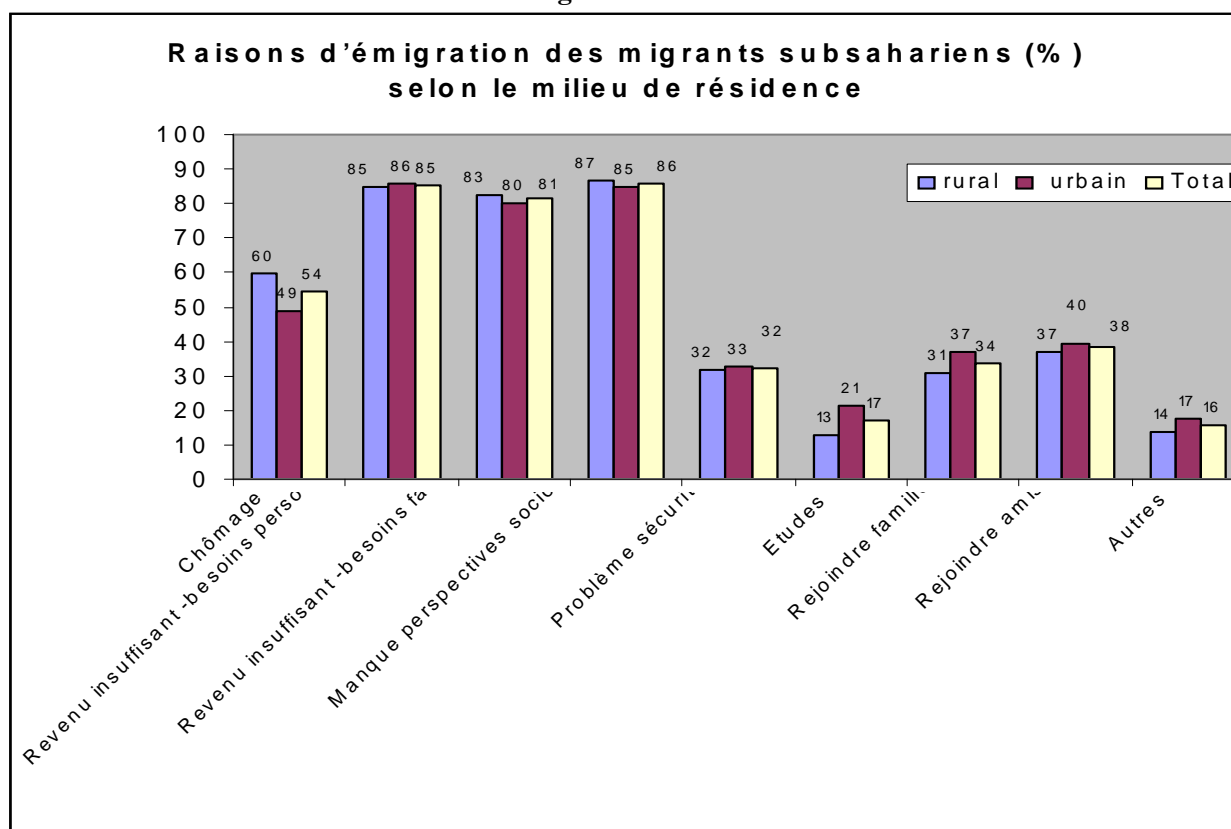
¹⁶ Selon l'indice sur le travail de la multinationale du travail temporaire Manpower.

Le nombre de migrants âgés entre 16 et 64 ans, inférieur au demi-million en 1992 a dépassé le million en 2000, 2 millions en 2003 et presque 3,5 millions en 2005. En termes relatifs, la population immigrée de 16 à 64 ans, qui représentait en 1992 à peine 1,9% de la population espagnole est passée à 4,2% en 2000, 6,9% en 2002 pour atteindre 11,9 % en 2005. Cité in La Vanguardia du 11 mai 2006.

¹⁷ Global Commission On International Migration: www.gcim.org

¹⁸ Cf. Attar B. & Khachani M. : *Emigracion clandestina : una responsabilidad compartida*. CAMBIO 16 N° 1565 du 3 décembre 2001.

Figure N° 3



Tout ceci révèle un manque de perspectives socio-économiques déclaré comme l'une des motivations de la migration dans 86% des cas. Ce qui réconforte cette absence de perspectives socio-économiques, c'est le sentiment d'insécurité qu'éprouve près du tiers des migrants (32%). Ce sentiment d'insécurité est mal vécu, en particulier par les diplômés du supérieur qui enregistrent le plus fort taux (39%). Ce qui est révélateur d'un grand malaise de la jeunesse subsaharienne.

17% de l'échantillon ont avancé comme raison de leur émigration les études. Cette motivation intéresse surtout les migrants du niveau du secondaire (30%) et du supérieur (37%).

C'est un tiers de l'échantillon qui a émigré dans le but de rejoindre un ou des membres de la famille, et 38% pour rejoindre des amis. Seulement, les mesures restrictives du dispositif de Schengen ne permettent pas aux réseaux familiaux de jouer leur rôle.

III. Conditions du voyage

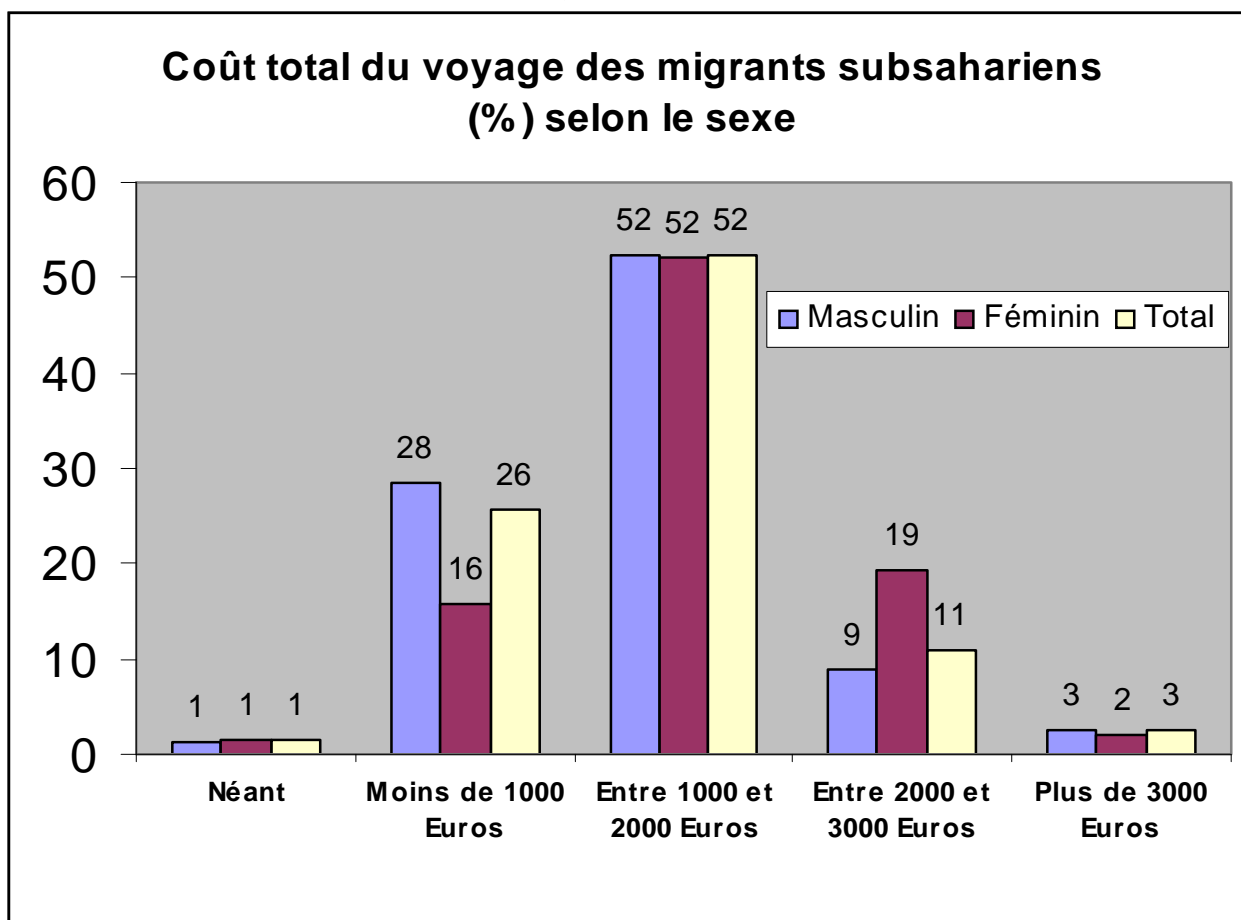
L'examen de ces conditions nous permet d'appréhender quatre paramètres : le coût du voyage et les réseaux des passeurs, le financement du projet migratoire et les problèmes auxquels sont confrontés les migrants tout au long des itinéraires migratoires. Les données les plus récentes relatives à ces questions sont celles fournies par l'enquête AMERM/CISP, sachant bien que ces coûts concernent le voyage depuis le pays d'origine jusqu'au Maroc et que l'étape décisive est celle de la traversée vers l'Europe, services que rendent les passeurs à un tarif exorbitant qui peut dépasser les 6 000 euros.

III.1. Coût du voyage : les réseaux des passeurs

Le coût total du voyage varie selon les migrants, la ventilation de ce coût par tranches révèle une concentration sur la tranche se situant entre 1 000 et 2 000 euros (52%). Seul le quart environ (26%)

des migrants ont dépensé moins de 1 000 euros. Par contre, 11% de l'échantillon ont dépensé entre 2 000 et 3 000 euros et 2,5% ont dépensé plus de 3 000 euros, ce qui confirme que le projet migratoire devient un véritable projet économique.

Figure N°4



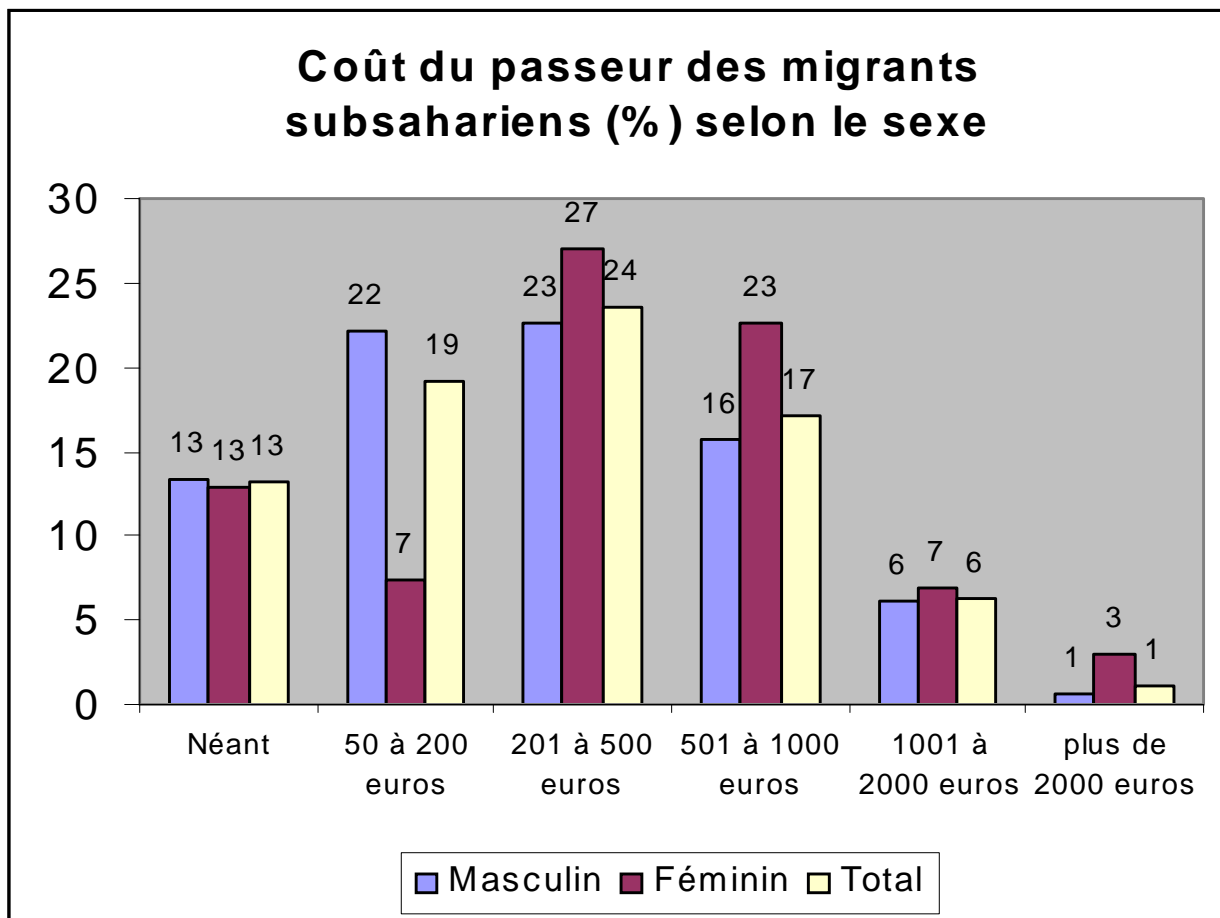
Par pays, le coût est évidemment plus élevé pour les pays les plus éloignés du Maroc. Mais l'aptitude du migrant à affronter les aléas du voyage et à supporter les difficultés du parcours peut moduler ce coût.

Ce coût dépasse les 3.000 euros pour 29% des Togolais, 9% des Camerounais, 6,5% des Ivoiriens, 2,5% des Nigériens et 5% des Congolais (République Démocratique du Congo).

Le voyage a coûté moins de 1 000 euros (nationalités les plus représentées), pour 48% des Maliens, pour 47% des Sénégalais, pour 45% des Guinéens, 24% des Camerounais, 17% des Ivoiriens et 10% des Nigériens.

Concernant le coût du passeur, curieusement, 13% des migrants n'ont pas eu besoin des services d'un passeur ou ont fait fonctionner le système des réseaux familiaux ou tribaux. Près du cinquième (23,5%) ont payé entre 50 et 200 euros, soit le pourcentage le plus élevé, ont payé entre 201 et 500 euros et près du cinquième plus de 500 euros dont 1,1% plus de 2 000 euros.

Figure N°5



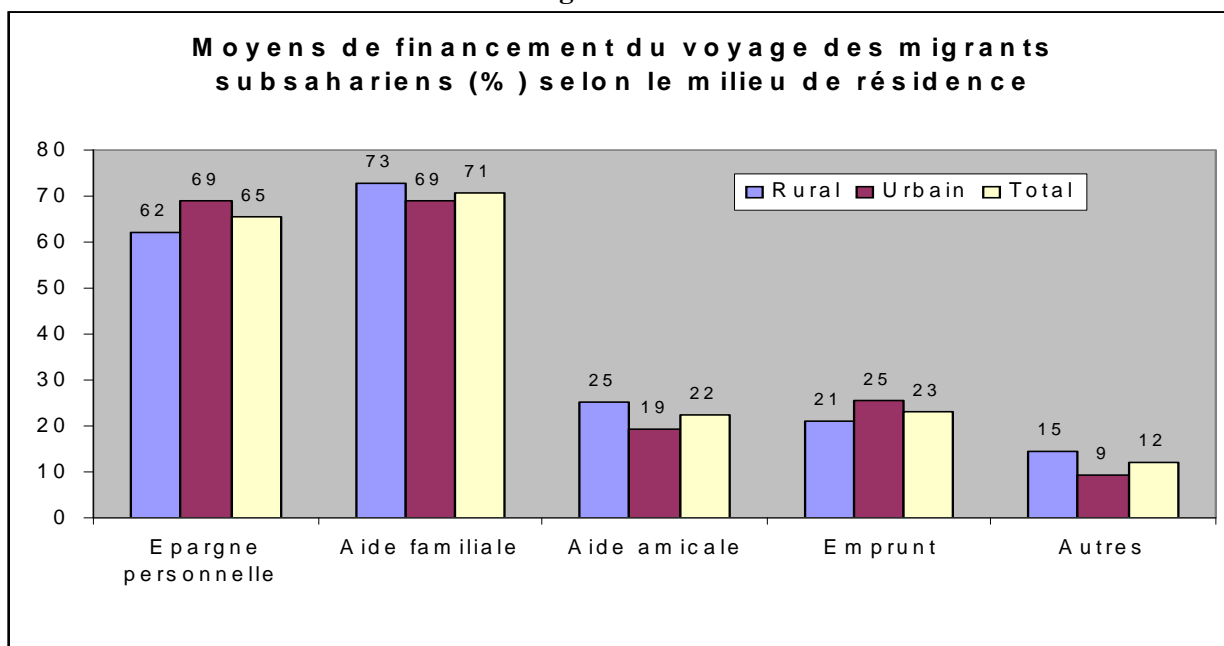
Le coût du transport varie selon les distances et les moyens de transport : plus du quart de l'échantillon a dépensé entre 201 et 500 euros et près du tiers (30%) entre 501 et 1 000 euros. 8,6% ont dépensé plus de 1 000 euros, ce qui suppose probablement l'utilisation du transport aérien.

III.2. Le financement du projet migratoire

Plus de 47% des migrants ont déclaré disposer de la somme requise pour financer leur projet migratoire, contre près de 53% qui ont été contraints de chercher différents moyens pour financer leur voyage.

Concernant les moyens de financement, les réponses combinent différentes sources de financement : l'épargne personnelle, l'aide familiale, l'aide amicale, l'emprunt, etc.

Figure N°6



Le recours à l'épargne personnelle est fréquent. Près des deux tiers (65%) des migrants ont déclaré que leur projet migratoire a été financé par l'épargne personnelle issue du travail.

71% ont affirmé avoir bénéficié de l'aide familiale (74% d'hommes et 58% de femmes), 22% de l'aide amicale (21% d'hommes et 28% de femmes). 23% ont eu recours à l'emprunt (27% d'hommes et 9% de femmes).

Si on considère la situation professionnelle dans le pays d'origine juste avant le départ, 92% des actifs occupés ont déclaré que l'épargne personnelle leur a permis de financer leur voyage.

Les personnes sans emplois ont bénéficié de la solidarité familiale et/ou amicale. L'aide familiale est importante pour les chômeurs (82% du groupe), pour les étudiants (87,5% du groupe) et pour les femmes au foyer (60% du groupe).

L'aide amicale a été mentionnée par 27% des chômeurs, 25% des étudiants, 31% des femmes au foyer et 50% des « autres inactifs ».

L'emprunt est davantage mentionné par la catégorie « autres inactifs » (56%), 35% des chômeurs, 19,5% des étudiants, 19% des femmes au foyer et 14% des actifs occupés.

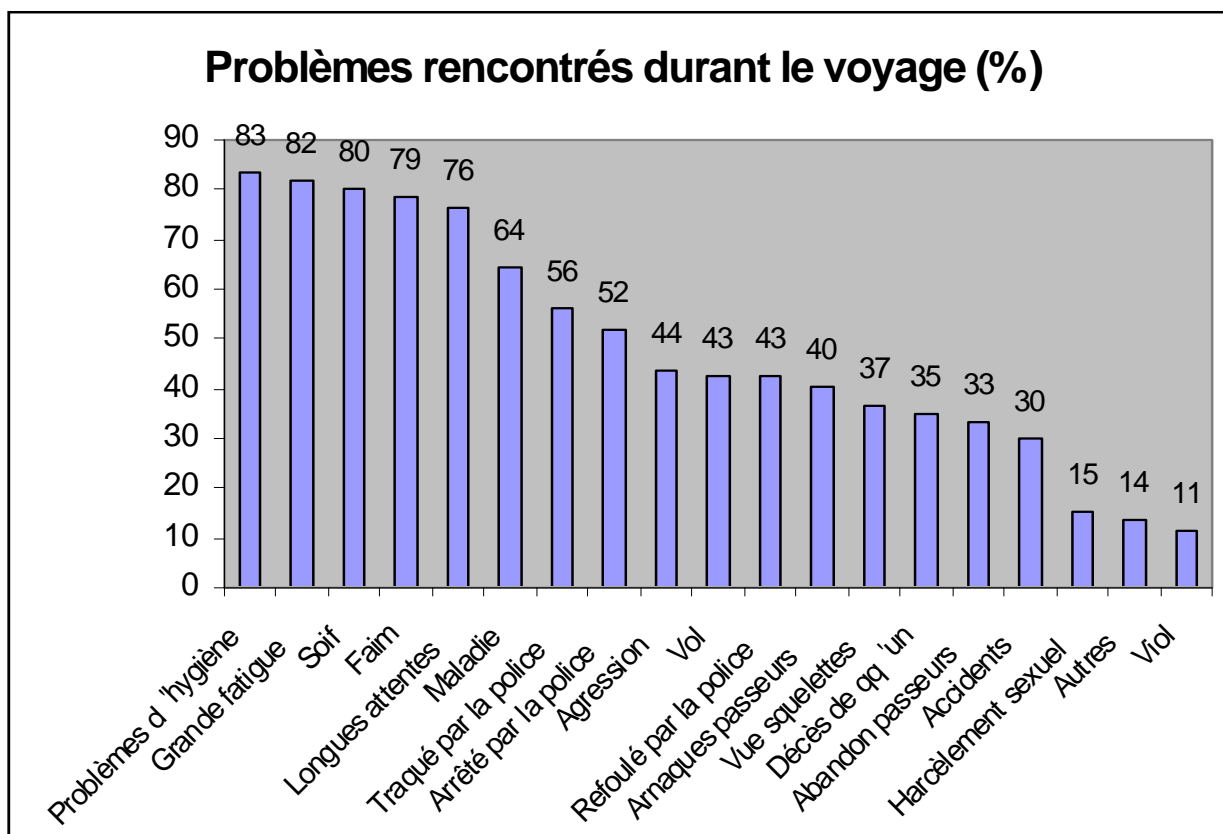
III.3. Les problèmes auxquels les migrants ont été confrontés lors du voyage

Durant le voyage, les principaux problèmes cités par les migrants subsahariens sont révélateurs des conditions dramatiques dans lesquelles se passe la traversée du désert.

- L'absence d'hygiène : 83%
- Une grande fatigue : 82%
- La soif : 80%
- La faim : 79%
- Les longues attentes : 76%

- La maladie : près des deux tiers des migrants ont été malades durant le voyage (64%)
- Le vol (effets personnels, argent) : 43% en ont été victimes
- Les agressions : 44%
- Les arnaques des passeurs : 40%
- L'abandon par les passeurs en cours de route : 33%
- Le harcèlement sexuel : 15,5%. Les plus grandes victimes sont les femmes : 47% et 7% d'hommes
- Le viol : 11%, dont 36% de femmes et 5% d'hommes
- Poursuites par la police : 56%, dont 60% de femmes et 55% d'hommes
- Arrestation par la police : 52%
- Refoulement par la police : 43%
- Décès de quelqu'un durant le voyage : 35%
- Victimes d'accidents : 30%
- La vue des squelettes humains dans le désert : 36,5%.

Figure N° 7



Toutes ces violences physiques ou psychiques expliquent le nombre élevé des victimes de cette « aventure ». Ces drames se manifestent durant tout l'itinéraire du voyage, que ce soit lors de la traversée du désert ou au large des côtes séparant l'Afrique de l'Europe ou des Îles Canaries.

Les assauts des deux villes sous occupation espagnole ont constitué la fin du rêve européen pour 14 migrants. Mais le nombre des victimes n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Le rêve de ces jeunes subsahariens se brise assez souvent d'une manière tragique, au fond des eaux hostiles du Déroit

ou de l'Océan au large des Îles Canaries quand cette mort anonyme ne frappe pas plus en amont lors de la traversée du désert, comme le confirment les conclusions de l'enquête AMERM/CISP.

La mort anonyme est par essence invisible souvent, elle ne laisse pas de traces ; elle échappe, par conséquent aux statistiques. Ce constat explique la divergence des données disponibles. Selon un rapport du BIT, les migrants qui ont péri en mer entre 1989 et 2002 en essayant d'entrer dans le territoire espagnol depuis le Maroc sont estimés entre 8 000 à 10 000 personnes.¹⁹

L'Union européenne reconnaît la mort de 10 000 personnes tentant la traversée du Détroit et vers les Canaries pendant les cinq dernières années. Le ministre des Affaires étrangères nigériennes estime à 10 000 le nombre des Nigériens qui ont trouvé la mort entre 1999 et 2002 en tentant de rallier l'Europe via l'Afrique du Nord.²⁰

Cette tragédie semble s'inscrire dans la durée comme en témoigne les informations rapportées régulièrement par les médias sur ces drames. Selon Fortress Europe, au moins 1 250 personnes sont mortes en 2006 et 876 en 2007 en voulant arriver en Espagne, via les Îles Canaries et les côtes de l'Andalousie.²¹

Ces drames s'expliquent par l'acharnement qui accompagne souvent le projet migratoire. Leur détermination est parfois extrême. « Même s'ils construisent un mur jusqu'au ciel, je trouverai le moyen de passer » déclare un jeune subsaharien devant la caméra de la 2^{ème} chaîne marocaine (2M) à Tanger.

Puisque la mort sociale est consommée, la mort physique ne les effraie plus, « l'Aventure », comme ils l'appellent est un jeu risqué, mais ils l'acceptent parce que leur projet est plus fort que la peur. « Nous savons ce qui nous attend en cours de route. Mais, nous, nous sommes déjà morts ici ! Alors mourir physiquement pour une cause ne nous effraie plus... c'est la seule chance que nous avons et il faut la tenter ! ».²²

Les difficultés rencontrées dans le Détroit et les Îles Canaries acculent les réseaux mafieux à modifier les itinéraires empruntés. Ces derniers mois, la Mauritanie est devenue une plaque tournante du transit des migrants subsahariens.

Selon le directeur du croissant rouge mauritanien, il semble que 40% des bateaux qui quittent la Mauritanie pour les Canaries (un périple de 800 à 1 000 kilomètres à travers l'Atlantique) font naufrage en cours de route et que durant la période allant du 10 novembre 2005 au 6 mars 2006, entre 1 200 et 1 300 personnes seraient mortes noyées en essayant d'atteindre l'archipel des Canaries.²³

Selon lui, les Africains qui prennent de tels risques sont prêts à tout pour rejoindre l'Europe attirés par l'espérance d'une vie meilleure : « Pour eux, c'est comme jouer à la roulette russe : je le fais ou je meurs ».²⁴

Mais force est de constater que personne ne sait combien sont ces naufrages **fantômes** qui se produisent au milieu de l'océan, ni ces morts anonymes dans les dunes du désert.

¹⁹ BIT: « L'immigration irrégulière subsaharienne à travers et vers le Maroc ». Cahiers de Migrations Internationales. 54 F. 2002.

²⁰ Cf. <http://www.afriquenligne.fr/emigration:-%2210.000-nigeriens-morts-en-quatre-ans%22-2008080810392.html>

²¹ Fortress Europe. décembre 2007.

²² Cité in Mehdi Alioua : La migration transnationale des Africains subsahariens au Maghreb : l'exemple de l'étape marocaine in Maghreb-Machrek N° 185. Automne 2005.

²³ El Pais du 10 mars 2006

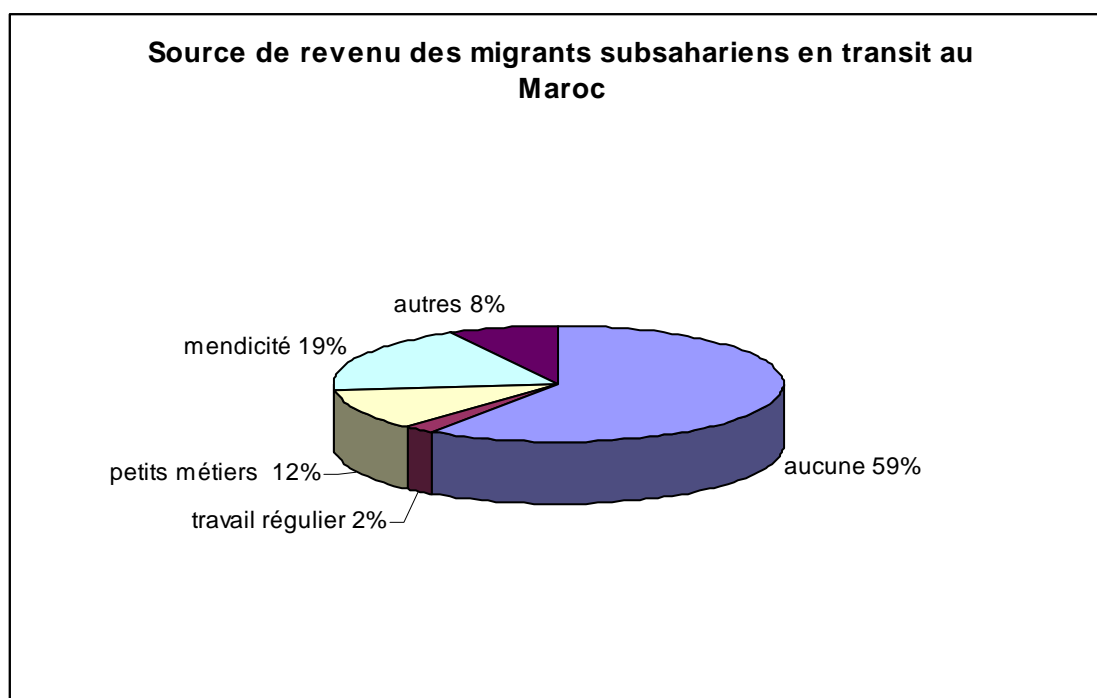
²⁴ Ibidem

IV. Les subsahariens et le marché de l'emploi au Maroc

Acculés à vivre au Maroc pour des périodes plus ou moins longues, la plupart des subsahariens ont des difficultés à faire face aux dépenses de leur vie quotidienne. En effet, le plus souvent, leurs ressources ont été épuisées après le long parcours migratoire. Le prolongement de leur séjour les contraint à trouver d'autres sources de revenu.

Selon l'enquête AMERM/CISP, plus de la moitié de l'échantillon déclare n'avoir *aucune source de revenu* (59,4%), 7,9% ont répondu qu'ils reçoivent diverses aides fournies par des associations caritatives ou d'autres structures, 18,8% affirment vivre de la mendicité et 11,5% exercer des petits métiers.

Figure N°8



La mendicité est apparue comme une source de revenu pour près du cinquième de l'échantillon. Au niveau de la répartition par sexe, les femmes sont plus nombreuses (33,33%) que les hommes à mendier (15,07%). Elles le font le plus souvent avec des enfants. Ce qui suscite plus facilement la générosité des passants.

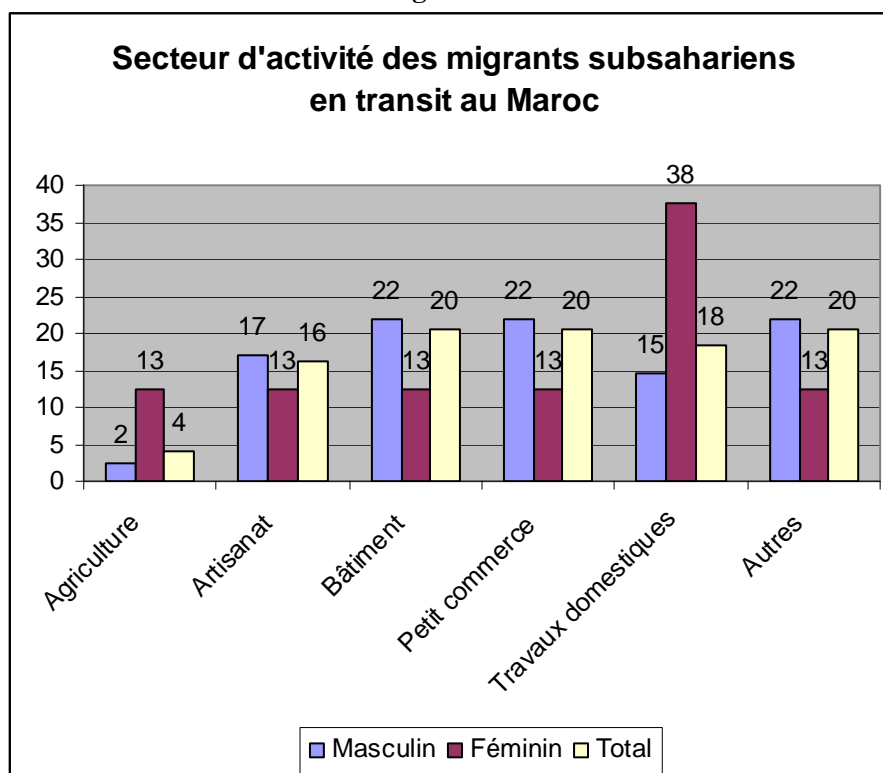
Compte tenu de la législation du travail et des dispositions de la loi 02-03 relative à la migration qui interdisent aux personnes entrées ou établies irrégulièrement au Maroc d'accéder au marché de l'emploi, la situation apparaît différente de celle de l'Algérie où les besoins importants de l'économie saharienne en force de travail sont de plus en plus satisfaits par ces flux migratoires venant du Sud. Au Maroc, le recours à cette main-d'œuvre demeure peu important, même si elle commence à être recrutée dans certaines activités, principalement le secteur informel ou d'autres secteurs qui recrutent du personnel non déclaré. Signe de la faiblesse de l'emploi subsaharien, seuls 2,3% des personnes interviewées ont déclaré avoir un travail régulier.

Le secteur le plus fréquemment cité est celui du bâtiment (20,8%), suivi par le petit commerce (18,8%) et les travaux domestiques (18,8%). 16,7% affirment travailler dans le secteur de l'artisanat. Seuls 4,2% ont exercé des activités dans le secteur de l'agriculture, ce qui s'explique probablement par le fait que les subsahariens enquêtés vivent essentiellement en ville ou aux abords immédiats des centres urbains.

Des informations recueillies lors d'une deuxième enquête organisée par l'AMERM²⁵ sur les attitudes et les perceptions des Marocains et des Subsahariens rapportent que certains migrants d'Afrique sont utilisés comme des pions par de grands barons de la drogue, et sont chargés de la distribution des drogues dans les quartiers périphériques, trempant ainsi la vigilance des autorités qui de manière générale n'ont jamais soupçonné ces migrants de trafic de drogue, activité qui nous a été confirmé par des Moqadems de quartiers à forte concentration de migrants subsahariens à Oujda. En plus de cela, une partie des femmes Africaines s'adonnent à la prostitution populaire, à des prix modiques.²⁶

En général, ces difficultés à intégrer le marché de l'emploi condamnent ces migrants à vivre dans la précarité.

Figure N°9



Conclusion

Au terme de cette analyse, il est permis de conclure que la pression migratoire de la migration subsaharienne demeure forte au Maroc. Toute tentative de modération du phénomène nécessite d'agir sur les causes profondes qui l'engendrent et le maintiennent, sachant bien que la tâche est très complexe et s'inscrit dans la durée.

La forte propension à émigrer prend source dans un milieu où les frustrations sont nombreuses et diverses. C'est Alfred Sauvy qui disait : « ou bien les richesses iront là où sont les hommes ou bien ce seront les hommes qui iront là où sont les richesses ». Posé en ces termes simples mais lucides, le problème interpelle les pays de la rive nord. Par des mesures réglementaires, ces sociétés de bien-être ne peuvent pas maintenir d'une façon permanente loin de leurs frontières des poches de la misère.

²⁵ Enquête organisée en partenariat avec la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge.

²⁶ Al Nahar Al Maghribia, N° 835 du mardi 06 février 2007.

Ces pays, dans leurs tentatives de repousser leurs frontières vers le sud et d'externaliser la question migratoire, ne font que rendre plus complexe le traitement de cette question. Il faut donc donner une dimension plus concrète à la solidarité internationale et régionale, parce que la jeunesse africaine écrasée par les fléaux de la misère, de la guerre et des épidémies regarde de plus en plus vers l'Europe et les pays d'Afrique du Nord sont considérés comme une simple étape dans ce périple vers « l'Eldorado européen ».

Si l'Europe, principale destination de ces flux, n'agit pas, les flux continueront à s'intensifier parce que comme le dit d'une autre manière l'ancien Président sénégalais Abdou Diouf : « on n'arrêta pas la mer avec ses bras »²⁷

Bibliographie

- Alioua, Mehdi : La migration transnationale des Africains subsahariens au Maghreb : l'exemple de l'étape marocaine in *Machrek* N° 185 automne 2005
- APDHA : Droits de l'homme à la frontière Sud : Rapport sur l'immigration clandestine durant l'année 2005. Janvier 2006
- BIT : L'immigration irrégulière subsaharienne à travers et vers le Maroc. *Cahiers de Migrations Internationales*. 54 F. 2002.
- Cimade : Rapport sur les migrants subsahariens au Maroc, Paris, octobre 2004
- CNUCED : Rapport sur les pays les moins avancés, 2000
- Dumont, René : *L'Afrique noire est mal partie*. Seuil. Paris.1962
- Global Commission on International Migration: www.gcim.org
- Khachani, Mohamed : La emigracion subsahariana : Marruecos como espacio de transito. *Documentos CIDOB* N° 10 décembre 2006.
- Khachani, Mohamed : L'émigration subsaharienne : le Maroc comme espace de transit. *Publications de l'AMERM*. Rabat. 2006.
- Khachani, Mohamed : La migration, de la violence subie à la violence perpétrée. *Bulletin économique et social* avril 2008.
- Lelouche P., 1992 : *Le nouveau monde. De l'ordre de Yalta au désordre des nations*. Grasset. Paris, p. 304.
- Perrin, Delphine : Le Maghreb sous influence : Le nouveau cadre juridique des migrations transsahariennes. *Afrique- Machrek*. N° 185 automne 2005
- PNUD Rapport Mondial sur le Développement Humain, 2005
- Potte-Bonneville, Mathieu : Les nouvelles frontières de l'intolérable, in *le Monde du dimanche* 19, lundi 20 septembre 2004.
- Sogge, David : Une nécessaire réforme de l'aide internationale. *Le Monde Diplomatique*, septembre 2004
- Sow, Papa : Migrations en Afrique au sud du Sahara. In *Immigration africaine : l'Europe cherche des solutions*. *Afkar-Idees* N° 10 / été 2006.
- Agence de Presse Nationale Espagnole EFE, 10 octobre 2004

²⁷ Cité in *Lelouche P., 1992 : Le nouveau monde. De l'ordre de Yalta au désordre des nations .Grasset. Paris, p. 304.*

Cambio 16 N° 1565, 3 décembre 2001

El Mundo, 6 août 2006

El Pais, 10 mars 2006

Fortress Europe. Décembre 2007. <http://fortresseurope.blogspot.com/>

Ideal, 9 août 2006

La Vanguardia, 11 mai 2006

Emigration: "10.000 Nigériens morts en quatre ans". Afrique en ligne, Lagos - 08/08/2008. Pana. En ligne sur: <http://www.afriquenligne.fr/emigration:-%2210.000-nigeriens-morts-en-quatre-ans%22-2008080810392.html>